



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 700-23

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 13 mars 2023, le règlement suivant :

Règlement numéro 700-23 modifiant le règlement de zonage (601-18) de manière à ajouter pour l'usage d'habitation, les usages complémentaires de service de garde à l'enfance en milieu familial et d'établissement d'hébergement touristique dans une résidence principale

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 28^e JOUR D'AVRIL 2023

La greffière,
Mélanie Poirier